Archives parlementaires

Lecture de diverses adresses, lors de la séance du 7 brumaire an III (28 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Lecture de diverses adresses, lors de la séance du 7 brumaire an III (28 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 140;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21298_t1_0140_0000_7

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Extrait du procès-verbal du 22 vendémiaire de l'an III.

La société s'est levée en masse pour prêter ce serment; les tribunes composées d'un grand nombre de citoyens ont demandé au président a le prêter et elles l'ont fait avec les plus vifs transports.

Suivent 274 signatures dont celles de BARRE, *président et de* VILLETTE, *président du comité révolutionnaire.*

[*Le président de la société populaire révolutionnaire des amis du peuple séante à Chartres au président de la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III*] (19)

Liberté, Égalité, Fraternité.

Citoyen Président,

La société que je préside a voté dans sa séance du 22 de ce mois l'adresse ci-jointe. Je te prie d'en donner lecture à la Convention nationale.

Salut et Fraternité.

BARRE, *président.*

11

Les administrateurs du département de la Marne présentent, au nom de leurs administrés, une somme de 73 708 L 14 s 6 d, produit d'une collecte pour la construction d'un vaisseau.

Mention honorable, insertion en entier de l'adresse au bulletin (20).

Une députation du département de la Marne est admise à la barre.

L'orateur s'exprime en ces termes (21).

[*Les administrateurs du département de la Marne à la Convention nationale*] (22)

Liberté, Égalité, fraternité ou la mort.

Représentans du peuple,

Les administrateurs du département de la Marne, pénétrés de vos principes invitèrent dès le neuf messidor leurs administrés, à se cottiser pour faire les frais d'un vaisseau du premier rang, convaincus que monté par des hommes libres, il coopéreroit à arracher le sceptre des mers aux féroces Anglois.

La presque totalité des départements a imité celui de la Marne; et bientot ce grand nombre de citadelles flottantes en exterminant nos cruels ennemis ira porter la liberté dans les deux mondes.

Le premier résultat de cette collecte patriotique a produit la somme de 73 708 L 14 s 6 d, que nous venons déposer dans votre sein.

La souscription se continue avec activité et les patriotes du département de la Marne ne tarderont pas a vous donner une nouvelle preuve de leur ardent amour pour la patrie.

Veuillez bien, Legislateurs, agréer tant au nom de nos collegues qu'au notre, le serment que nous vous réitérons, de ne reconnoitre d'autre point de ralliement que la Convention nationale, centre de l'unité et de l'indivisibilité de la République.

Vive la Convention, vive la République.

Suivent deux signatures.

Réponse du Président (23).

La Convention nationale voit avec le plus vif intérêt la nouvelle preuve de dévouement que les citoyens du département de la Marne lui donnent et de leur amour pour la patrie; elle voit surtout avec plaisir que les mêmes citoyens qui, lors de l'invasion du tyran prussien, développèrent le courage le plus énergique pour repousser ses satellites, concourent encore, par leurs sacrifices, à donner le plus grand développement aux forces navales de la République, qui doivent délivrer les mers de la tyrannie du perfide Anglais, et porter dans tout l'univers le pavillon tricolor, gage du bonheur des Français, et de la fraternité entre tous les peuples.

La Convention vous invite aux honneurs de la séance.

12

L'administration du département de la Côte-d'Or[a], celle du district de Vire [Calvados][b]**, les citoyens de cette commune[c], le conseil général de la commune de Caen** [Calvados][d]**, déclarent que la Convention est leur unique point central, exècrent le systême de terreur fomenté par le moderne Catilina et ses adjoints, et jurent de faire un rempart de leurs corps à la représentation nationale.**

Mention honorable et insertion de ces adresses au bulletin (24).

(19) C 325, pl. 1405, p. 17.

(20) *P.-V.*, XLVIII, 83. C 322, pl. 1365, p. 15. Minute de la main de Pierre Guyomar.

(21) *Bull.*, 8 brum.

(22) C 323, pl. 1378, p. 20. Mention marginale de la réception du don. *Bull.*, 8 brum.; *J. Fr.*, n° 763; *F. de la Républ.*, n° 38; *J. Mont.*, n° 15.

(23) *Bull.*, 8 brum.

(24) *P.-V.*, XLVIII, 83.